

Les prêts consentis aux autres organismes de la Couronne, et les sommes qu'on y a placées, atteindront probablement 45.7 millions à la fin de l'année, soit une augmentation de 15 millions sur le total correspondant enregistré à la fin de l'année précédente. Le total de 45.7 millions comprend des prêts ou placements intéressants la Société Radio-Canada, 11.2 millions; Commission d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, 8.4 millions; *Eldorado Mining and Refining (1944) Limited*, 8.2 millions; Société d'assurance des crédits à l'exportation, 5 millions; Société d'énergie atomique du Canada, Limitée, 9.2 millions.

Autres prêts et placements

Ce groupe d'éléments d'actif comprend les prêts consentis au Royaume-Uni et aux gouvernements de divers pays étrangers; les montants souscrits par le gouvernement au capital du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement; les prêts consentis aux provinces et aux municipalités, ainsi qu'un certain nombre de prêts et mises dont le principal consiste en avances consenties aux ex-militaires en vertu de la loi d'établissement de soldats et de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Le tableau suivant indique les changements qu'on prévoit dans cette catégorie pour l'année financière.

AUTRES PRÊTS ET PLACEMENTS AU 31 MARS 1953 ET AU 31 MARS 1952
(en millions de dollars)

	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1953 (estimation)	1952	
Prêts au Royaume-Uni et à d'autres gouvernements.....	1,867.2	1,925.7	-58.5
Part du Canada au capital du Fonds monétaire international	322.5	322.5	
Part du Canada au capital de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.....	70.9	70.9	
Prêts aux gouvernements provinciaux et municipaux.....	87.2	91.0	-3.8
Avances nettes sous le régime de la loi d'établissement de soldats et de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	162.9	163.9	-1.0
Prêts et placements divers.....	17.5	17.3	0.2
	2,528.2	2,591.3	-63.1

Les prêts consentis au Royaume-Uni et à d'autres gouvernements comprennent les prêts consentis au gouvernement du Royaume-Uni, en vertu de la loi de 1942 sur les crédits de guerre (Financement du Royaume-Uni) et de la loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946), les prêts accordés à d'autres pays aux termes de la Partie II de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, ainsi que divers prêts à l'étranger. Les changements survenus dans chacune de ces catégories figurent au tableau suivant:

PRÊTS AU ROYAUME-UNI ET À D'AUTRES GOUVERNEMENTS
(en millions de dollars)

	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1953 (estimation)	1952	
Prêts au Royaume-Uni:			
Loi de 1942 sur les crédits de guerre (Financement du Royaume-Uni).....	196.9	220.4	-23.5
Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)...	1,156.7	1,171.0	-14.3
	1,353.6	1,391.4	-37.8
Prêts à des gouvernements étrangers:			
Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, Partie II.	461.9	480.9	-19.0
Avances diverses.....	51.7	53.4	-1.7
	513.6	534.3	-20.7
	1,867.2	1,925.7	-58.5